



LA NEUVILLE EN HEZ

Bulletin Municipal

Numéro 94 - Janvier 2011

s o m m a i r e

Le Mot du Maire	4
2010, retour en images	6
Infos.....	14
Etat Civil.....	14
La note de l'archiviste.....	19
Tableau des associations	22
<u>Associations</u>	
Afodhez.....	23
As.C.A.Lit.....	23
Club Saint Louis.....	24
Colori'Hez.....	26
Comité des Fêtes.....	27
La Fourmilière.....	28
La Neuville en Famille.....	31
La Société de Chasse.....	32
Team Oise Organisation.....	33
Délibérations	36
Prévisions 2011.....	42



Permettez-moi en ce début d'année de vous présenter au nom des conseillers municipaux, de mes adjoints et en mon nom personnel, l'expression de mes Meilleurs Vœux pour cette année 2011.

J'apporterai une pensée plus particulière aux Neuillois et Neuilloises qui sont à la recherche d'un emploi, dans une situation difficile et à ceux et celles dont l'état de santé est difficile.

L'année 2010 s'est soldée pour notre village par les réalisations suivantes, que je crois utile de rappeler :

- La réouverture en début d'année de notre salle des fêtes rénovée intérieurement et qui semble, après plusieurs mois d'activités, recevoir un avis positif des utilisateurs,*
- La réfection complète de la rue de la Fontaine, voirie et enfouissement des réseaux,*
- La mise en place de la restauration scolaire, à la dernière rentrée scolaire, venant compléter l'accueil périscolaire mis en place l'année précédente. Ce sont actuellement en moyenne 25 jeunes Neuillois qui déjeunent à la cantine et 20 qui profitent des services de l'accueil périscolaire.*

Avant d'évoquer l'année 2011, deux mots : FRANCHISE ET REALITE !!!!

Notre monde contemporain toujours en pleine mutation nous amène tous dans notre vie quotidienne à avoir cette volonté d'avoir plein de projets, de souhaits et surtout de les réaliser très vite.

Nous avons, nous aussi, des projets pour La Neuville-en-Hez et des souhaits de les voir se réaliser rapidement. Mais nous devons observer une grande prudence. La crise passe indirectement dans les budgets communaux et laisse filtrer quelques incertitudes à moyen terme sur les différentes dotations de l'Etat.

Nous serons donc amenés avec l'équipe municipale à réfléchir et à préconiser certaines actions.

Nous sommes également très dépendants des subventions et sur ce point, je dois à nouveau souligner l'impact très positif du Conseil Général de l'Oise dans l'aide apportée à notre commune, répondant avec assiduité à nos demandes.

2011 verra donc avec certitude pour les opérations principales :

- Le renforcement du réseau électrique dans le secteur sud de notre village, ce qui améliorera sensiblement pour la trentaine de foyers concernés, les besoins quotidiens liés à l'énergie électrique.*

Ces travaux doivent être réalisés dès janvier.

- Le début de la construction de la cantine scolaire. Sur ce projet, le Conseil Municipal a décidé lors de sa dernière réunion de limiter, sur ma proposition, cette construction à la création d'une cantine scolaire, l'accueil périscolaire continuera d'être effectué sur son lieu actuel avec quelques améliorations. Cette décision n'apportera aucun désagrément particulier à nos jeunes pousses.*

Le
M
O
t
d
u
M
a
r
i
e

- La poursuite des études sur la reconstruction de notre station d'épuration

Concernant les autres projets en cours, certains pourraient débiter fin 2011, début 2012 en particulier :

- La première tranche des travaux sur notre église. Cette première tranche visera la réfection complète de notre clocher.

- Une autre section de renforcement du réseau électrique

- L'aménagement de nos anciens services techniques situés rue du Général Leclerc avec la création de surfaces commerciales ou libérales, et un nouvel espace pour remplacer notre salle des associations et notre bibliothèque, toutes deux situées aujourd'hui dans des locaux trop exigus.

Je ne terminerai pas mes propos sans évoquer la pétition concernant la sécurité routière dans notre village, réalisée au cours du dernier trimestre 2010.

Il existe déjà dans notre commune certains aménagements (limitation de vitesse dans certaines zones, sens unique de circulation). Nous réfléchirons à quelques aménagements complémentaires.

Néanmoins, cette pétition portait essentiellement sur la sécurité aux abords du groupe scolaire. Il a été demandé aux habitants de cette portion concernée de respecter l'interdiction de stationner.

La gendarmerie de Clermont a été approchée, et des contrôles de vitesse dans notre localité seront fréquents, ainsi que l'application du respect de la signalisation routière dans notre commune.

Je suis persuadé que cette première action aura sur l'ensemble des utilisateurs des voies routières de notre commune un impact important.

Je terminerai mes propos pour remercier celles et ceux qui tout au long de l'année par leur bénévolat au titre de nos associations Neuvilleoises rendent la Neuville-en-Hez attrayant, vivant et source de rencontre, de dialogue qui complètent l'action de l'équipe municipale pour le « bien vivre à la Neuville-en-Hez ».

Cordialement à tous.

*Jean-François DUFOUR,
Maire.*



Le
M
o
t
d
u
M
a
i
r
e



18 février : la Soirée Neuilloise



15 mars : la Balade en forêt de Hez-Froidmont



1er mai : fête du Muguet



2010



7-9 mai : exposition COLORI'HEZ



10 mai : concours d'épouvantails de LA FOURMILIERE



16-17 mai :

L'Oise verte & bleue



6 juin : fête de la moto



Retraite aux flambeaux



22, 23 et 24 août :
la fête communale



Spectacle offert par le Comité des Fêtes : Herbert LEONARD



Course cycliste



Fête foraine

6 octobre : le repas C.C.A.S

Le repas a réuni 51 personnes



Les doyens du repas, Mme Anne-Marie BONNEFOY et Mr Pierre MAGNIER, en présence d'Edouard COURTIAL et des membres du Conseil Municipal

2
0
1
0
: 00



14 novembre : 1er salon Neuvillois de la voiture de course



Une initiative intéressante que d'avoir organisé ce salon de la voiture de course où véhicules anciens et modernes se sont côtoyés.

Merci à Alain JOLY, Neuvillois et passionné de course automobile, et à toute l'équipe de l'ASA 60.



R
u
o
t
e
r
e
h
e
m
i
n
e
s

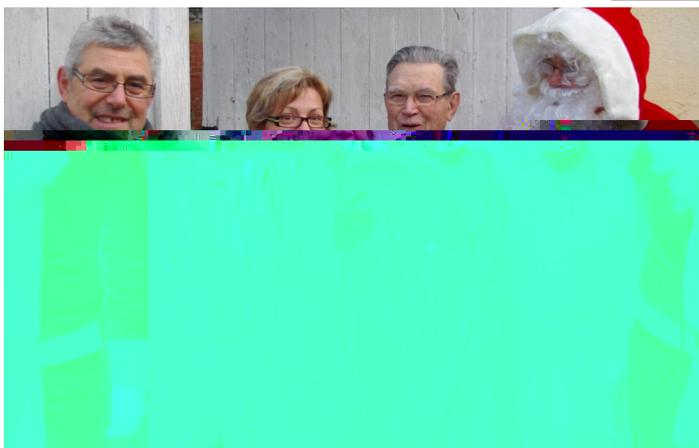


15 décembre : distribution des colis de Noël par le C.C.A.S

C'est toujours un grand moment de convivialité pour les membres du C.C.A.S Neuvilleois de rencontrer nos anciens lors de la distribution du traditionnel colis de Noël.
Cette année, 83 colis ont été distribués.



2
0
1
0





15 décembre : les enfants rencontrent le Père Noël



se
a
3
i
ne
re
co
t
e
r
e
r
o
t
e
r





2010

18 décembre : spectacle de Noël pour les enfants offert par la Municipalité



R
e
t
r
o
s
p
e
c
t
i
v
e



Noël enneigé !!

Une fin d'année aux conditions climatiques exceptionnelles. En effet, plus de 30 cm de neige tombés en plusieurs épisodes, ce qui évidemment a posé pour bon nombre d'entre nous des difficultés de circulation. Je tiens à remercier l'aide précieuse de Laurent DESTREE, qui a réalisé dès le dimanche soir le déneigement de l'ensemble de nos rues après quasiment trois jours de chutes de neige, permettant à l'ensemble des Neuvilleois de pouvoir se rendre à leurs activités professionnelles.



Photo de M. Jean-Jacques DELASSISE



Photo de M. Paul Rongéras

Le Préfet de l'Oise avait tenu à nous rappeler, quelques jours avant ces intempéries, l'obligation pour les communes de déneiger la chaussée et l'obligation pour les riverains de dégager les trottoirs et devantures situés devant leur propriété et lieu d'habitation en cas de location.

Ce Noël blanc aura permis de voir des bonhommes de neige parfois très colorés apparaître et demeurer plusieurs jours durant, et également permis de rendre les pentes autour de la statue Saint Louis, en pistes de luge où les jeunes Neuvilleois et certains parents ont pu profiter des joies de la glisse.

Le Maire, Jean-François DUFOUR.



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI.....DE 10H30 A 12H15
 MARDI.....DE 15H00 A 20H00
 JEUDI.....DE 15H00 A 17H45
 VENDREDI.....DE 15H00 A 17H45
 SAMEDI.....DE 11H00 A 12H00

A NOTER : la mairie est fermée le mercredi



PERMANENCE DES ELUS

Permanence du Maire, Jean-François DUFOUR (06.50.71.56.90)
ou du 1er Adjoint, Jacques LEFORT : le mardi, de 18H30 à 20H00.

Permanence du 2ème Adjoint Gérard DUCOLLET
et/ou du 3ème Adjoint, Angélo VENTURINI : le samedi, de 11H00 à 12H00.

é
t
a
t



Naissances

Timéo VIDAL, né le 28 août 2010

Lola DIZENGREMEL, née le 5 septembre 2010

Charlie SEDINSKI, né le 20 octobre 2010

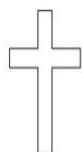
Erine BEAUMONT, née le 1er novembre 2010

Tous nos vœux de longue et heureuse vie aux bébés

Mariages

Pascal LETORT et Stéphanie FREY, le 18 septembre 2010

Tous nos vœux de longue et heureuse vie aux jeunes époux



Décès

Raymond RETOURS, le 27 juillet 2010

Monique COLLEMANT, le 19 novembre 2010

Guy FRANQUEVILLE, le 18 décembre 2010

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées

C
i
v
i
l

MOHNI
MOHNI
MOHNI
MOHNI

Un petit élevage de poneys New Forest voit le jour dans notre village

Le Sologn'pony 2010 a été fructueux pour Céline Baussart, habitante de notre village, et son jeune élevage de poneys.



Farriers Foxy Lady est championne de France des femelles New Forest de 3 ans puis élite loisirs.

Réole Pearl est Vice Championne de France de la finale cycles classiques jeunes poneys 5 ans C. Elle était déjà 5^{ème} l'an dernier à ses 4 ans avec la mention excellent.

Typtop Pearl (futur étalon de l'élevage et propriété de Mélissa Vigny) est 3^{ème} des mâles de 3 ans. Dès le mois de mars la saison de concours reprend et le but sera de qualifier les poneys pour la finale du championnat de France cycle classique en 4 ans pour Farriers Foxy Lady et Typtop Pearl et en 6 ans pour Réole Pearl.

FARRIERS FOXY LADY



REOLE PEARL



TYPTOP PEARL



FARRIERS FOXY LADY



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

**FAITES
VERIFIER
ET ENTRETENIR**
avant chaque hiver
vos installations
de chauffage, eau chaude,
ventilation...



RESPECTEZ
le mode d'emploi
des appareils à combustion
(chauffages d'appoint,
groupes électrogènes,
appareils à gaz...)



AÉREZ
au moins
10 minutes
par jour



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.



Plus d'information sur www.prevention-maison.fr



MAJ 2010/05/14 - Illustration: Henry Kermoyan

INPES INPES INPES INPES

Soirée Neuvilleoise

Neuvilleois, Présidents d'associations,
Lauréats des Maisons Fleuries 2010,
Médailleurs du Travail,
Nouveaux habitants,

Retenez cette date :

Mercredi 9 mars 2011

18H30 à la Salle des Fêtes

Vous êtes tous cordialement invités



La note de l'archiviste

Après deux mois d'arrêt pour causes de vacances, de festivités, et de réunions de travail, Arnaud Devisscher et moi-même avons repris le chemin des archives comme certains reprennent le chemin de l'école.

D'aucuns ont pu dire que c'était bien long de ranger des papiers. Evidemment, ces papiers ne sont pas des papiers comme les autres.

Mais que ces personnes, sans doute dans l'ignorance, se rassurent. Nous ne perdons pas notre temps. Entre les conseils municipaux, les réunions des commissions, nos permanences du mardi soir et du samedi matin, la préparation et notre participation aux diverses activités et festivités, nos réunions de travail avec les élus du Département, les réunions plénières de la CCRB et ses différentes commissions, notre présence à de multiples manifestations afin de représenter notre commune, etc. , et, évidemment, la gestion de la commune, il nous fallait trouver un temps pour les archives.

C'est ce que nous faisons tous les samedis matins dès lors que notre emploi du temps nous le permet. Et croyez-nous, c'est de bonne grâce que nous trions, répertorions, classons et rangeons.

Chemin de rentrée, disais-je, qui nous amène des portes du XXème siècle aux années 70 englobant ainsi deux guerres. Nous profiterons de ce travail de classement et d'investigation pour préparer les journées du Patrimoine 2011.

En effet, nous espérons vous proposer quelques moments d'histoire de notre commune de façon originale, sur une idée non moins originale de Colette Merma, rapporteur de la commission Sport, culture, loisirs. Cependant, chaque projet, de l'idée à sa conception, nécessite beaucoup de temps, d'investissement. Il nous reste donc à travailler et encore travailler afin de vérifier sa faisabilité.

Et si nous revenions à nos moutons ? Ou plutôt, à nos cochons. Rappelez-vous, ces cochons emmenés sur les pâtures de la Rue Saint pierre et sans permission ? Rendez-vous compte ! Cependant, la justice reste la justice et davantage encore lorsqu'elle est royale.



Nous sommes donc le 19 mars 1781 et Maître Cohin prend la parole muni d'un " Précis" document soutenant la thèse des neuvilleois. L'avocat s'évertue alors à démontrer que "la sentence dont fait appel les habitants de La Neuville en Hez a été une surprise sur un faux exposé de la part des adversaires".

Toute la question se réduit à savoir si les habitants d'une même paroisse, située dans la coutume de Clermont, ont le droit d'envoyer paître leurs bestiaux indistinctement sur toutes les terres renfermées dans l'enclave de cette même paroisse."

"En premier lieu, quand bien même il serait vrai que les habitants de La Rue Saint Pierre payassent la taille séparément, ce paiement ne forme point une division de la paroisse et n'anéantit point cette association antique qui fait encore aujourd'hui le lien de la communauté.

*En second lieu, **Antoine Mathieu Marquinier**, demeurant au hameau de La Rue Saint Pierre, a pris le titre de Syndic de cette paroisse en première requête devant le juge de la Duché-pairie de Fitzjames, titre qu'il n'a plus osé prendre par la suite.*

Pourtant, précisé dans l'édit du mois d'avril 1683 et par les déclarations des 2 août 1687, 2 octobre 1703, par l'édit du mois d'août 1764, article 43 et par la déclaration du 23 avril 1778, article 52 et 53, les communautés d'habitants ne peuvent intenter ni soutenir, soit en demandant, soit en défendant aucun procès, sans le consentement des habitants dans une assemblée générale composée d'un nombre d'habitants qui payent la moitié de la taille imposée sur la paroisse, et sans l'autorisation du Sieur Commissionnaire départi qu'il ne doit donner, qu'après l'avis de deux avocats. Les habitants de La Neuville en Hez se sont exactement conformés à ces lois.

*Ce qui n'est pas le cas du sieur **Antoine Mathieu Marquinier**. En effet, il est établi que ce particulier a pris, seul, le titre de syndic sans la procédure issue des édits et de la coutume de Clermont, qu'il ne peut donc disputer le droit de pâturage commun établi par l'usage le plus ancien.*

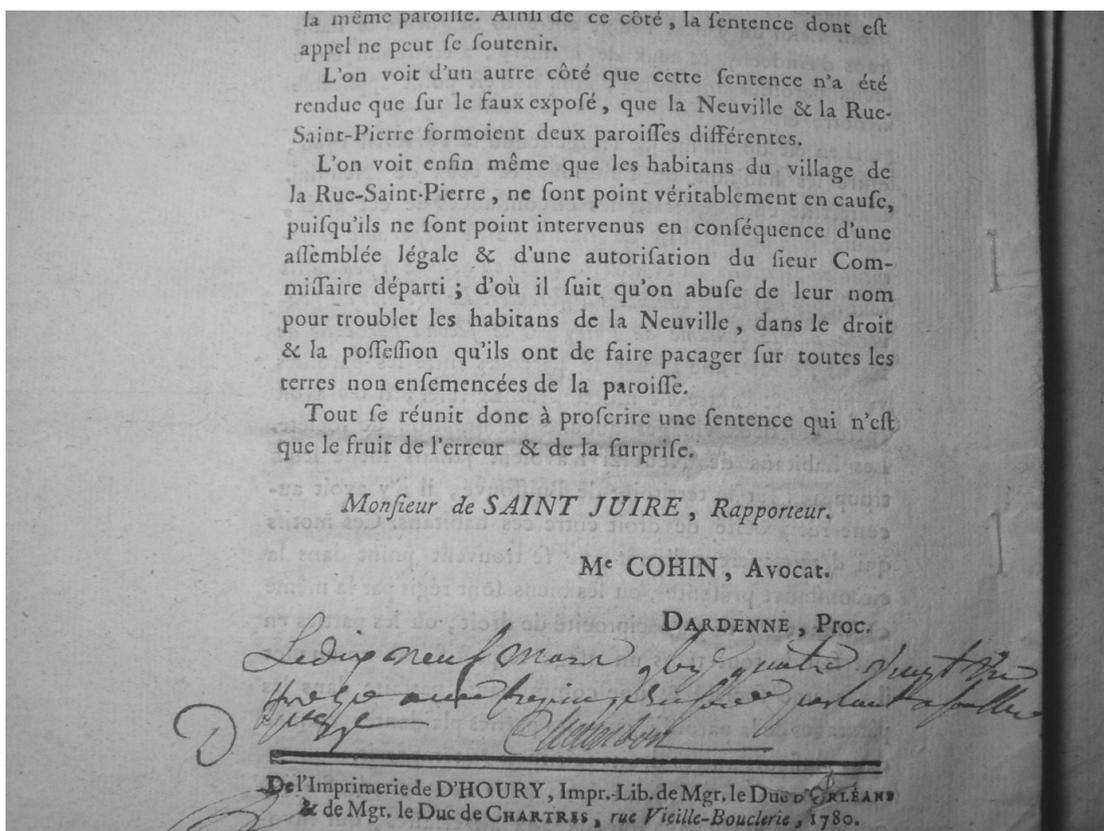
En un mot, les adversaires entassent faits sur faits qui ne peuvent servir de rien à la décision de la contestation. La plupart ont été imaginé à plaisir ; les autres sont indifférents et tous manquent de preuve. Par exemple, on leur demande où sont les preuves des bornes qui divisent le territoire de La Neuville d'avec celui de La Rue Saint Pierre ; on leur soutien qu'il n'y a aucunes limites, aucunes bornes, que tout est confondu entre eux, que les domiciliés de La Rue Saint Pierre peuvent, quand il leur plaît, mener paître leurs bestiaux sur les terres vides du chef-lieu, de même que les habitants de ce chef-lieu ont un droit égal sur les terres voisines du hameau, que répondent-ils ?

Ils renvoient aux archives des seigneurs du Comté de Clermont et du Duché-pairie de Fitzjames. Ils ajoutent que parmi les appelants, comme parmi les intimés, il n'est pas un seul particulier, propriétaire d'une verge de terre, qui n'ait entre ses mains des titres qui constatent cette différence de territoire ; qu'ils n'ont pas un seul contrat d'acquisition, ou un seul bail qui ne dise, telle pièce de terre est située sur le territoire de La Rue Saint Pierre, et l'autre sur le territoire de La Neuville ; qu'il n'est pas un seul habitant qui ne connaisse les bornes et les limites, et qui ne puisse dire, ici finit le territoire de La Neuville, là commence celui de La Rue Saint Pierre. Ces limites, selon eux, consistent dans les buissons, des arbres, des voiries, des fossés, qui de tout tems ont marqué la différence desdits territoires.

Est-ce par ces allégations dénuées de fondement, qu'on espère persuader la justice ? Faut-il que pour se mettre en état de juger, la Cour se transporte dans les chartriers des Seigneurs et chez tous les particuliers qui possèdent des biens dans cette paroisse ?

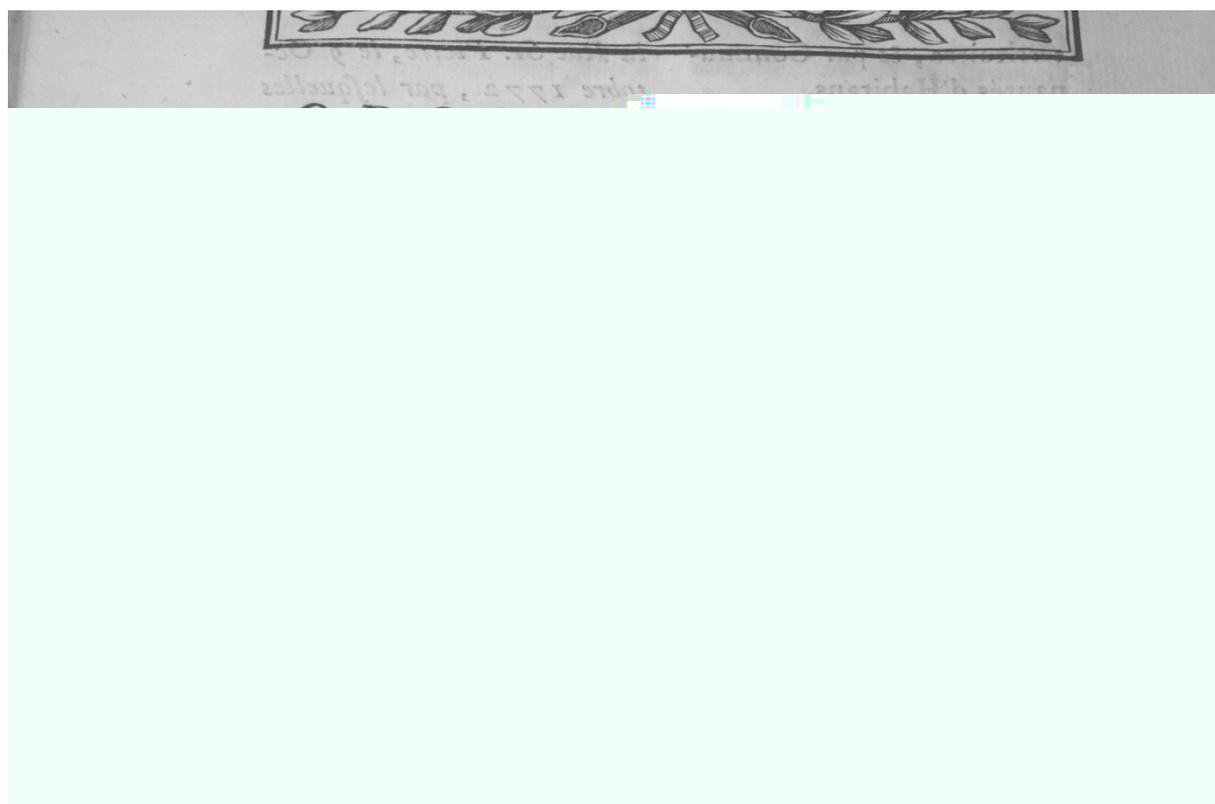
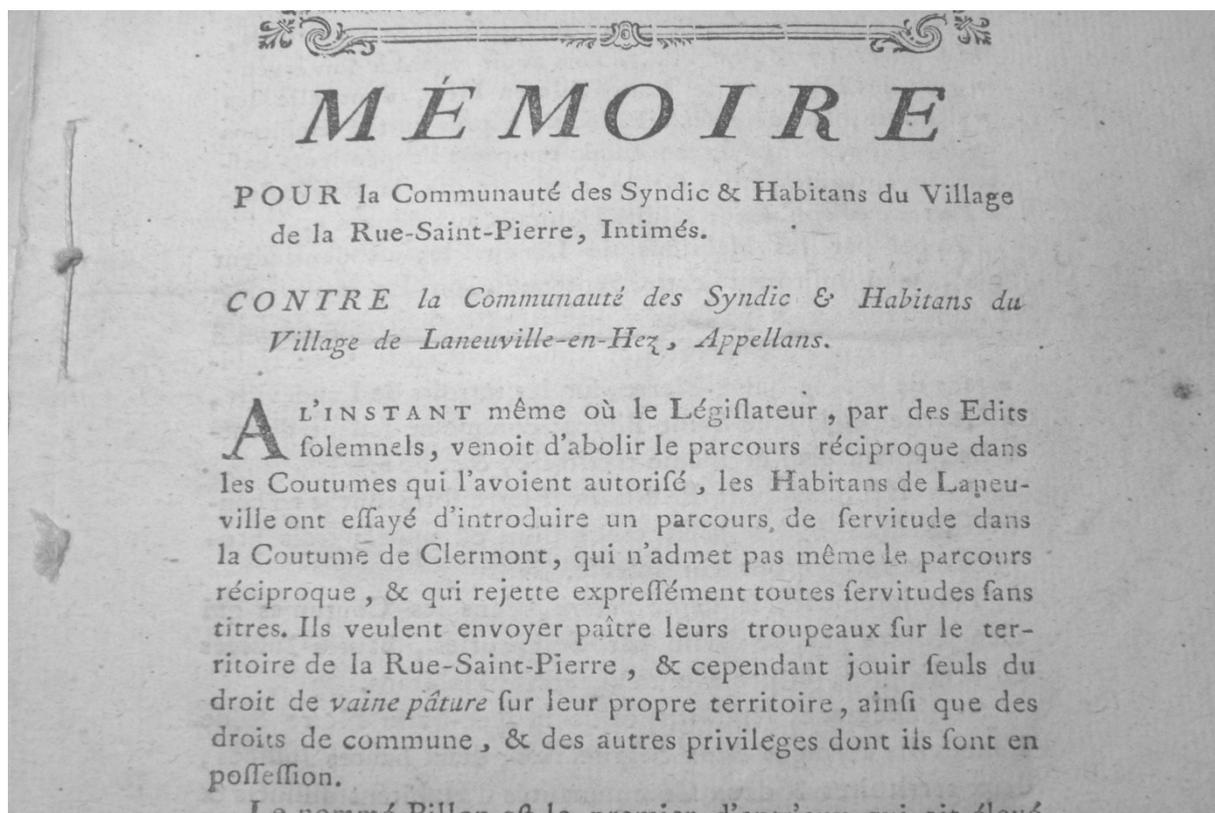
Qu'ils ne s'y trompent pas, la Cour, dont les décisions sont dictées par la sagesse et la prudence, ne se contente pas d'allégations.

De ces allégations, il est de fait qu'il n'y a ni haies, ni clôtures, ni fossés ; il est prouvé par le procès-verbal du garde chasse de Fitzjames qui est leur pièce fondamentale, que les pâtres s'écartaient du chemin à travers des grains. La preuve s'en tire encore dans les conclusions du procès dont font appel les neuvillois : qu'il soit fait défenses au sieur **Pilon** de plus à l'avenir, mener ses cochons dans des chemins bordés de grains. Tout est dit.



La dernière page du 'Précis 'se termine donc ainsi : la certitude que la sentence dont fait appel les neuvillois est issue d'un faux exposé, que les habitants de La Rue saint Pierre ont été abusés par le sieur **Antoine Mathieu Marquinier** ; qu'il s'est présenté comme syndic de La Rue Saint Pierre alors qu'il n'y a pas eu d'assemblée légale ni une autorisation du sieur Commissaire départi.

Dans le prochain numéro, nous nous appuierons sur deux documents, un *"Mémoire"* daté du 20 juillet 1781 soutenant le hameau de La Rue Saint Pierre et des *Observations* daté de août 1781 servant de réponse aux deux partis pour des faits ayant eu lieu le 7 juillet 1772 !!!



Les associations Neuvilleises

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	CONTACT	ACTIVITES
ACPG-CATM	Jacques LEFORT	03.44.19.03.16	Association des combattants prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
AFODHEZ	Micheline BERGERON Charles DESBOUIS (Trésorier Adjoint)	01.34.70.62.61 03.44.78.94.67	Œuvrer à la sauvegarde de l'intégrité du massif forestier à Hez-Froidmont (excursions, colloques)
ASCALIT	Gaston LECLERC	03.44.78.99.27	Association à but culturel par ses conférences, ses concerts et ses sorties découvertes
ASNH FOOT	Yoan GOUDRY	06.70.48.44.12 <i>www.laneuvilleenhezfoot.footeo.com</i>	Football
CLUB SAINT LOUIS du 3ème âge	Anne-Marie MORNAY	03.44.51.61.79	voyages, repas, brocante, travaux manuels
COLORI'HEZ	Ginette VOLONDAT	03.44.78.51.99	Association de peintres amateurs
COMITE DES FETES	Nathalie ROUX	06.71.86. 26.40	Animations diverses: fêtes, lotos, brocante, ciné rural...
LA CARPE NEUVILLOISE	Gilles HENON	03.44.78.00.85	Pêche
LA FOURMILIERE	Paul RONGERAS	03.44.51.69.79 06.88.26.55.07 <i>asso.lafourmilier.free.fr</i>	Permettre aux gens du village de se rencontrer en échangeant des savoirs et des services gratuitement
LA NEUVILLE EN FAMILLE	Sylvie LEROUX	03.44.78.97.77	Lotos, soirées chanteurs amateurs, marché artisanal..
LA NEUVILLE EN HEZ TENNIS	Aline LEFORT	06.09.68.57.91	Tennis pour tous
LA VIE EN ROSE 60	Alain STOOP	09.63.27.43.43	Chant et sonorisation
SCULPTURE ET CERAMIQUE	Catherine MATHIEU	03.44.78.97.96	Expositions, manifestations culturelles, stages et cours
SOCIETE DE CHASSE	Claude BOYART	03.44.51.66.17	Chasse (garde: Patrick BAUSSART Tel: 03.44.78.92.30)
TEAM OISE ORGANISATION	Jean-François DUFOUR	03.44.51.65.93 06.50.71.56.90 <i>http://www.teamoise.toile-libre.org/</i>	Compétitions et randonnées cyclistes et VTT

AFODHEZ

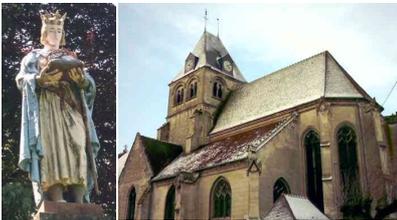
Les Amis de la Forêt de Hez-Froidmont



Le **dimanche 20 février 2011**, à 10h, à la salle des fêtes de La Neuville-en-Hez, lors de « la journée au chaud », L'AFODHEZ a le plaisir de vous inviter à la conférence publique :
« 20 ans de gestion future de la forêt de Hez-Froidmont »
 par Philippe GOULET, responsable O.N.F de l'Unité territoriale Oise-ouest.
 Questions-réponses, projection et pot de l'amitié pour toutes les personnes présentes.

Renseignements au 01.34.70.62.61 ou au 03.44.50.24.49

Micheline BERGERON,
Présidente.



As.C.A.Lit

Association Culture Architecture Liturgie

Concert de Noël

L'AsCALit a organisé son concert de Noël le dimanche 05 décembre dans l'église de notre village. Cette prestation fut donnée par l'Orchestre d'Harmonie de l'Ecole de Musique de Maignelay et le Chœur d'Enfants de l'ADEIV et l'ARCAM sous la direction de Nicolas LEFEVRE.



A venir

Les activités de 2011 seront décidées à l'Assemblée Générale.

Gaston LECLERC, Président de l'AsCALit



Club Saint Louis des Anciens

Il neige, déjà 20 cm dans la cour, donc à la tiédeur de la maison, je me décide à faire le petit mot pour le bulletin. Sinon Anne va m'étrangler car il faut qu'elle tape ma paperasse et qu'elle décode en plus mon écriture de mouche, merci Anne.

Pour les photos illustrant ces pages, merci Françoise Mullot.

Nous avons perdu au club des adhérents de longue date. Monsieur Michel Goutorbe, ancien Président, animateur du Téléthon et brocante, garde-champêtre à l'occasion et tenant aussi la buvette avec Micheline. Raymond Retours, le mari de notre vice-présidente Claudine. Guy Franqueville, qui s'est éteint pendant la période neigeuse le samedi. Monsieur Coquillard, époux d'une adhérente de Clermont, Monique, venant surtout à la Mémoire. Gisèle Boyard belle-mère de Mireille et mon ancienne voisine du 33 grande rue.

Nos condoléances aux familles et aux ami(e)s.



Pour la sortie du Club, le repas offert aux adhérents, reste le car à leur charge. Le repas était bon, italien ou espagnol..la vérité est que je ne me souviens pas du repas, donc cela devait être bon, personne n'a râlé..

Puis nous avons été au spectacle des Misérables. Nous avons tous aimé ce spectacle, le son, la lumière, les acteurs. Un peu moins ce maudit corbeau...

Nous sommes repartis après avoir récupéré nos fauteuils roulants. Le retour fut rapide (Montfermeil) car pas de bouchon à minuit (37 personnes).



« Intermède »

Je croise les doigts car la neige s'empile sur les fils électriques, on a beau dire que cela ne craint rien, j'ai des souvenirs...

On dit « Tel Avent, tel printemps,
telle Toussaint, Tel Noël,
et Pâques pareil »

Reprenons sérieusement si possible.

- Brocante BD – livres, etc.. a été annulée car certains voulaient être en salle pour leurs livres,
- L'Oise verte et bleue, du beau temps à peu près et du vent, les crêpes avaient du mal à cuire,

- En février une choucroute,
- En mars les crêpes,
- En juillet un buffet,
- En août, repas publicitaire à la salle des fêtes. Nous étions 44, le Club offrait le petit déjeuner. La maison de vente le repas et la boisson. L'animateur a amené avec sa trompette une loterie de pâtés, vins, rillettes. Chaque personne a eu son cadeau, certains étaient très beaux. Une journée très agréable, pas fatigante, pas de vaisselle à faire, le traiteur repartant avec son matériel sale..enfin le pied...(puis le Club a eu 400 € de la part de cette maison de vente).
- En octobre, la brocante a bien fonctionné, 77 présents sur 85 inscrits car la météo était assise entre deux chaises.

- en novembre, le club a tenu un stand au marché de Noël



Le Téléthon n'a pas eu lieu. Lors de la réunion étaient présents le Club, Colori'Hez, la Fourmilière, la Municipalité. Le Club se retrouvait seul, la réunion ayant eu tard dans la saison, les dirigeants cantonaux du téléthon ayant changé, j'ai préféré annuler. Mais une chose est certaine, je n'ai jamais dit que « le Téléthon se ferait tous les deux ans », « qu'il ne se ferait plus du tout », « avoir eu l'idée d'aller me balader d'une commune à une autre ». Pour l'histoire des ballons..il faut payer l'hélium pour 150 ballons (sans crevaison), l'hélium coûte maintenant 182€. Alors il est certain que quand on veut des ballons gratuits, ça tique... je n'ai pas l'intention de ramasser le plus possible d'argent, simplement de ne pas en perdre bêtement. Alors pour 2011, déjà des idées fusent, il faut dire qu'il n'y a pas grand monde à suggérer des idées faisables pour un petit village. Le débat est clos.

La galette des rois aura lieu le 19 janvier à la salle des fêtes, l'Assemblée Générale normale reportée au 2 mars.

Un repas le mercredi 23 février : potée? Couscous?

27 février : loto

10 avril : vente, échange BD-livres, CD, cassettes, 45 et 33 tours, matériel de musique...

4/5 juin : Oise Verte et Bleue

Sortie du Club fin juin

3 juillet : loto

2 octobre : brocante

2/3 décembre : Téléthon

Un lundi sur deux : les Remue-Méninges avec le goûter

Tous les mardis : travaux Loisirs 14h à 16h30 avec le goûter

Tous les vendredis : Club – jeux et goûter



Mes remerciements aux bénévoles, aux adhérentes pâtissières, à Paul Rongéras, la Municipalité et aussi pour les lots et les euros donnés pour la loterie de la brocante et au Marché de Noël. Merci à Jacqueline, Madeleine qui ferment le club le vendredi et Mimi qui l'ouvre de temps en temps.

Et il neige toujours..

Anne-Marie

soutenue moralement par Julia et Freedom.



COLORI 'HEZ

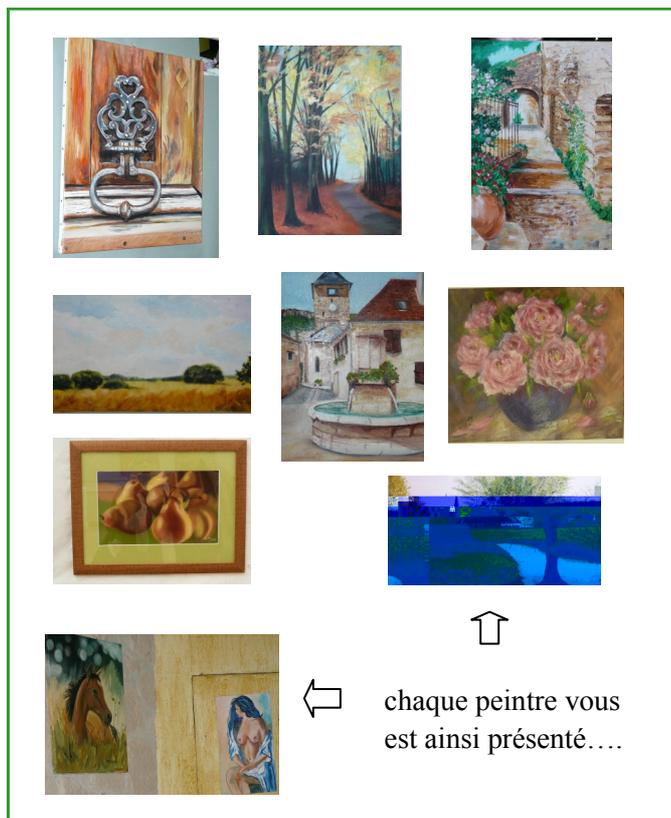
Présidente : G.VOLONDAT 12. Rue du Clos à Bœuf 60510 LA NEUVILLE-EN-HEZ

Bonjour amis lecteurs et BONNE ANNEE 2011.

Nous espérons vous voir encore très nombreux à notre exposition annuelle de MAI. Nous vous rappelons une deuxième expo se tient à la salle des Fêtes le jour de la brocante du Club St-Louis en octobre... entre ces expos à La Neuville-en -Hez, nous allons de ville en village pour présenter nos œuvres.

L'entente qui règne au sein de notre Association nous permet des retrouvailles toujours attendues chaque semaine, la bonne humeur et notre passion commune aide à la réalisation, quelque fois laborieuse... d'œuvres aux différentes techniques que vous pouvez voir lors de nos expositions. Nous sommes des amateurs... et savons que la route sera longue pour arriver à une certaine perfection.

Par l'intermédiaire de ce bulletin, nous tenons à remercier CORINNE et FABRICE qui sont propriétaires du café « LE CHENE SAINT-LOUIS » situé au cœur de notre village, lesquels ont accepté spontanément que nous exposions tout au long de l'année quelques unes de nos œuvres. Aussi méritent-ils que nous publions la photo ci-dessous représentant un petit coin de leur charmant café. Les tableaux sont remplacés assez souvent de façon à ne pas lasser votre regard... !



A bientôt donc...

G.Volondat (MIMI COLOR) et son équipe...qui vous souhaitent une belle vie « en couleur » pour 2011.



Le Comité des Fêtes



ANNEE 2010

LOTOS

Télé – écran plat, caméscopes, DS , GPS, VTT , Piscine, cado chèques..... avec de tels cadeaux, nos lotos marchent très forts.

Merci à vous de venir

SOIREE CABARET



Un bon repas, des jolies filles entourant DAVID BASTIEN, sosie de Patrick Sébastien assurent l'ambiance, reprise par tous, des grands tubes – Bonhomme en mousse – la belle aventure – tourner les serviettes – et bien d'autres – bref une excellente soirée

Prochain Cabaret : 05 février 2011

BROCANTE

Pas de soleil cette année, mais 300 exposants ont envahi les rues.

Nous sommes conscients du dérangement qu'une telle manifestation apporte pour la commune, mais cette année plus de 150 Neuvilleois sont sortis pour déballer et semblaient enchantés par leurs ventes

Prochaine Brocante 24 avril 2011

FETE DE LA MUSIQUE

Innovant mélange cette année Paella et Country

Présentations – Initiations et danses pour tous
Vous pouvez vous entraîner nous renouvelons

le Country le 21 juin prochain



FETE COMMUNALE

C'est l'aboutissement de tout le travail de mon Equipe et cette année, ce fut exceptionnel :



Samedi : des jeunes talents, l'école des fans, Jean Pierre Descombe, comme à la Télé, des jeux et des cadeaux pour tous.....

Dimanche : Pour le plaisir, le véritable HERBERT LEONARD était présent sur la scène de la Neuville en Hez.

2000 personnes étaient venues applaudir, l'artiste n'a rien perdu de son charme, il nous avait réservé la surprise de venir avec deux magnifiques choristes. Une voix superbe, des tubes repris pendant plus d'une heure par le public. La barre est très haute mais nous cogitons déjà pour 2011.



MARCHE DE NOEL

Plus de 40 exposants sous les barnums.

Marie Blanche, le Père Noël et Martial pour l'animation.

Un merci particulier à Monsieur Fabien DARBAS

Un très grand merci à nos 66 partenaires qui vous offrent les cadeaux de la tombola, **sans eux, on ne pourrait l'organiser.**

Retenez leurs adresses car comme nous, ils contribuent à l'animation du village.

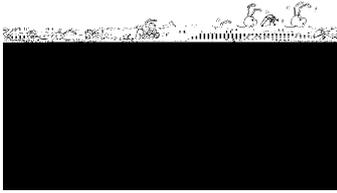
Merci à toutes les personnes qui nous apportent leurs aides.

Nous restons toujours à votre écoute si vous avez des idées, venez nous retrouver.

Le Comité ne pourrait fonctionner sans mon équipe. Elle est disponible et formidable.

Bonne année à Tous.

Nathalie ROUX



La Fourmilière

Pour la neuvième année d'existence, le nombre d'adhérents ne faiblit pas. Soixante six familles sont adhérentes à la Fourmilière. Certaines sont présentes depuis le début.



Une pensée pour notre amie la fourmi qui c'est fait sauvagement agressée.
(Par des personnes extérieures au village)

Le 4 et 5 juin : OISE VERTE ET BLEUE.
Pendant deux jours, ec

Le principe est simple vous remplissez et déposez le coupon ci-dessous chez Mr Rongéras, 3 rue St Louis. Nous prendrons contact avec vous, afin de finaliser la commande. Vous payez le jour de la livraison au chauffeur du camion. La Fourmilière ne reçoit aucun argent, elle ne fait que regrouper les commandes.

La navette :

Tous les vendredis matin, la navette (accessible à tous) vous permet de vous rendre à l'Intermarché de Clermont. Départ à 9 h 30 de La Neuville et retour vers 11 h 30 devant votre domicile. Il n'y a pas d'âge pour emprunter la navette. Vous n'avez pas de permis de conduire ou vous n'êtes plus sûr de vous au volant, vous prenez des risques et en faites prendre aux autres, ce service est fait pour vous. L'essayer c'est l'adopter. (Tarif 5 € aller et retour).

Pour tous renseignements complémentaires : taxi Hélie - tél : 03.44.78.94.07

Petit rappel pour les nouveaux habitants :

- La Fourmilière est une association loi 1901 dont le but est l'*échange de savoirs et de services*, mais surtout, de *permettre aux gens du village de se rencontrer*.

- Une permanence est ouverte à tous, adhérents et non adhérents, le 1^{er} mardi de chaque mois à la salle des associations de 18 h 00 à 19 h 00. Venez nous rencontrer pour discuter, échanger des idées ou faire des propositions de sorties ou d'animations.

Retrouvez nous aussi sur Internet asso.lafourmiliere.free.fr.

Les services proposés par **La Fourmilière** sont les suivants :

- Conseil en restauration de meubles anciens
- Prêt de remorque
- Petit bricolage
- Petite manutention
- Travaux manuels divers
- Peinture d'objets
- Dessin, petite déco d'intérieur
- Couture
- Petite mécanique, électroménager
- Conseil en électricité et photos
- Conseil en tricot et prêt d'aiguilles
- Cuisine
- Conseil en jardinage
- Echange de recettes régionales et Traditionnelle
- Apprentissage Word/Excel
- Conseil en informatique
- Ecriture/correction de courrier
- Recherche de documents sur Internet
- Traduction français/anglais, français/allemand
- Courses diverses
- Ramassage de courrier
- Co-voiturage
- Sortie cinéma, spectacle...
- Balade en forêt
- Conseil en jardinage
- Arrosage de plantes
- Echange de plantes, graines et boutures
- Garde d'enfants ponctuelle
- Soutien scolaire ponctuel (par des enseignants)
- Prêt de jeux, de livres et de livres d'art
- Cuisson céramique
- Conseil et initiation aux techniques de la sculpture
- Lecture aux personnes
- Conseil en informatique
- Démarches auprès des administrations
- Photocopies
- Apprentissage Photoshop

La Fourmilière met aussi gratuitement à la disposition de ses adhérents le matériel suivant :

- Congélateur
- Réfrigérateur
- Lave linge
- Radiateurs électriques
- Nettoyeur haute pression
- Aspirateur eau et gravas
- Aspirateur souffleur et broyeur de feuilles
- Tronçonneuse thermique
- Barbecue 25/30 personnes
- Un échafaudage hauteur de travail 2,50 m
- Un échafaudage hauteur de travail 5,00 m
- 2 barnums (3,00 m X 6,00 m)
- Un taille haie thermique
- Un débroussaillieur thermique

Rendez-vous à la permanence le premier mardi de chaque mois de 18 à 19 heures à la Salle des Associations.

Téléphone : 06.88.26.55.07

Téléchargez le bulletin d'adhésion sur notre site Internet : asso.lafourmilière.free.fr

L'association ne serait pas telle que nous la connaissons aujourd'hui sans l'aide des adhérents avant tout, des bénévoles qui répondent présents à la moindre sollicitation et des élus et employés communaux pour leurs soutien financier, matériel et humain. A toutes ces personnes, je tiens personnellement à leur adresser mes sincères remerciements pour leur engagement et leur dévouement.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2011



PAUL RONGERAS
Président de l'Association

Coupon à déposer au 3 rue Saint Louis :

NOM..... **Prénom**.....

Adresse :

Tél. : **Mail :**

Je suis intéressé par la commande groupée de fioul du mois de février.

la Neuville en Famille

Voici un résumé des manifestations de l'Association pour l'année 2010 :

Janvier : loto

Mai : loto

Avril : chasse à l'œuf, tous les enfants ont été comblés de chocolats.

Juin et Septembre : concours de pétanque, grande réussite pour ces premières manifestations, de nombreux participants.

Août : concours de pêche enfants autour du petit étang, journée bien sympathique.



Septembre : l'Association a offert des coupe-vents pour les enfants inscrits au foot.



Octobre : marché artisanal, beaucoup d'exposants sont repartis ravis.

Novembre : La Neuville en Famille avec La Fourmilière ont organisé un loto aux bénéfices de la classe de Mme Gondelle, un montant de 790 euros lui a ainsi été remis pour financer son projet.

Décembre : concours des maisons décorées pour les fêtes de fin d'année, une dizaine de Neuillois récompensés.

Les membres du Bureau
vous souhaitent une très bonne année 2011 !

La Société de Chasse

6 novembre 2010, Saint Hubert fêté à La Neuville-en-Hez

Actuellement, remplir une église de fidèles relève de l'exploit, c'est pourtant ce qu'ont réalisé les membres de la Société de Chasse de La Neuville-en-Hez à l'occasion de leur traditionnelle messe de Saint Hubert sonnée par les trompes de chasse de l'Abbaye de Froidmont. Même le chapiteau communal n'était pas assez grand pour accueillir les nombreux sympathisants au verre de l'amitié qui a clôturé la cérémonie et la présentation des chiens.



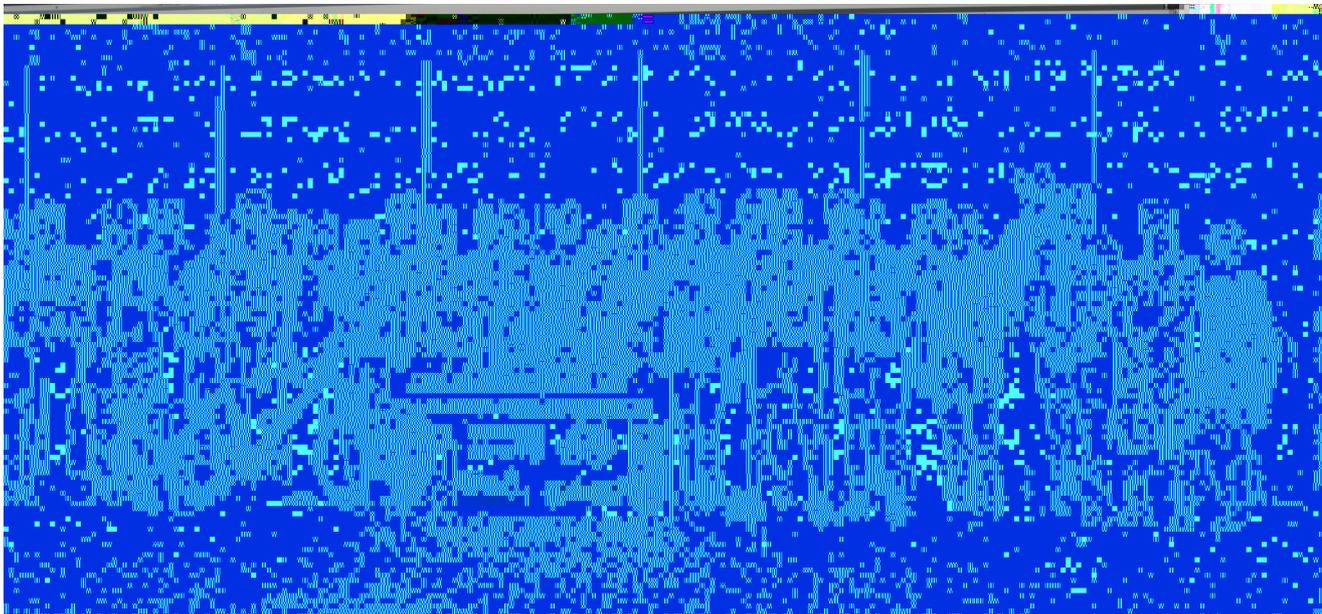
Le repas qui a suivi dans la salle des fêtes fut fort apprécié, terrines et assiettes de gibier se sont succédées jusqu'au dessert, agrémenté par les trompes de chasse : « à la sonorité impressionnante », selon les dires de certains. Parmi les tables on notait la présence de chasseurs mais aussi de non chasseurs, de nombreux Neuillois, de Monsieur le Maire et ses adjoints ainsi que de Monsieur le Curé. Journée mémorable s'il en est, qui sort de l'ordinaire et qui soyez en sûr sera renouvelée.

Claude BOYART

TEAM OISE ORGANISATION



C'est reparti pour une nouvelle saison cycliste et vététiste pour notre club, avec nos nouveaux maillots et de nouvelles couleurs acquis grâce à nos sponsors, une participation financière du Conseil Général de l'Oise.



Nous organiserons plusieurs épreuves ou randonnées dans notre secteur. Notre commune sera concernée par la 2ème Trans'Oise VTT le dimanche 5 juin prochain dans le cadre du week-end Oise Verte et Bleue édition 2011. Lors de cette journée, des parcours VTT allant de 12 km à 100 km (oui, vous avez bien lu) seront proposés.

Nous retrouverons également La Neuville-en-Hez pour le traditionnel prix cycliste de la Municipalité et du Comité des Fêtes dans le cadre de la fête communale du mois d'août.

Enfin, nous participerons également activement à la journée du Fan Club Guillaume Levarlet avec des compétitions VTT adultes et jeunes, accompagné d'une mini randonnée en compagnie de plusieurs professionnels picards et des régions avoisinantes.

Vous êtes intéressé par nos activités, un site Internet a été récemment créé <http://www.teamoise.toile-libre.org/> à l'initiative d'un jeune présent au club depuis des années, Wilfried Dorison, nous vous invitons à aller le consulter.

Vous pouvez aussi vous renseigner sur notre club auprès de team.oise.org@clubinternet.fr ou en téléphonant au 03.44.51.65.93.

Bonne année 2011 à tous.

Jean-François DUFOUR
Président.

Balade en Forêt de Hez-Froidmont

Balade en Forêt de Hez-Froidmont



Toute l'équipe organisatrice vous invite, Neuvilleois, Neuvilleoises à participer massivement à la 30ème édition de la Balade en forêt de Hez-Froidmont

le dimanche 13 mars prochain.

Comme à son habitude, et ce depuis sa création, l'inscription est gratuite, les horaires d'accueil très larges (8h30-14h30), les parcours proposés à la portée de tous et la convivialité au rendez-vous.



Parcours pédestres : 4-9-15-25 km

Parcours V.T.T : 15-25-40-50 km

Parcours cyclotouristes : 25-50 km



*Vous étiez 2 454 participants en 2010,
combien en 2011 ??*

FAN CLUB GUILLAUME LEVARLET

Le 23 octobre dernier s'est déroulée pour la deuxième année consécutive la journée FAN CLUB GUILLAUME LEVARLET avec l'organisation d'une Gentlemen cycliste (course par équipe de 2) et d'une compétition VTT jeunes.

Les conditions climatiques défavorables, pluie et vent, n'ont pas permis de réunir autant de concurrents que pour la 1ère édition. De plus, les équipes franciliennes et du Nord se sont peu déplacées faute de carburant dans les stations service. Malgré cela, l'ambiance et la qualité étaient réunies.



Ainsi, Mélodie LESUEUR, championne de France Dames sur route 2010 était présente. Arnaud DEMARE, coureur élite au CC NOGENT OISE nous a fait également le plaisir de répondre favorablement à notre invitation.

Côté professionnel :

- Arnaud COYOT, de l'équipe Caisse d'Epargne (il rejoint SAUR SOJASUN en 2011), 11ème de Paris-Roubaix en 2010,
- Sébastien MINARD de chez COFIDIS (il rejoint AGRR la mondiale en 2010) qui a réalisé une très belle saison professionnelle ont accompagné cette belle journée.

Guillaume LEVARLET, relevant d'une opération récente n'a pu accompagner ses compagnons d'entraînement dans cette compétition.

Les membres du Fan Club accompagneront toute l'année 2011 Guillaume dans ses différentes compétitions et essaieront pour les épreuves les moins éloignées d'organiser un déplacement. Le championnat de France sur route est prévu le dernier dimanche de juin à Boulogne-sur-Mer et un déplacement en bus est envisagé.

En 2011, Guillaume espère que son équipe SAUR SOJASUN sera retenue pour le Tour de France, mais la réglementation internationale n'avantage aucunement les équipes françaises et c'est fort regrettable pour les Français et le Tour de France.

Vous pouvez rejoindre le Fan Club, la cotisation est modique : 10 €.

Nous vous offrons avec ce bulletin municipal un autocollant où vous trouverez les coordonnées du site Internet ou nous contacter au 03.44.51.65.93.



Guillaume au circuit de la Sarthe



Guillaume à la Polynormande

Délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2010

Le 14 septembre 2010 le Conseil Municipal dûment convoqué le 7 septembre 2010, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo, BAUSSART Patrick, MERMA Colette, LARDY Gérard, VASSEUR Frédéric, LEMOINE Jean-Luc, VANDERSTICHELE Karine, DARBAS Fabien, LEBRUN Francis, HELIE Nadine, DUBOURG-MATHIEU Catherine et DEVISSCHER Arnaud.

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Angélo VENTURINI a été élu Secrétaire.

Renforcement BT aérien au poste « CLOS A BOEUF »

Vu le Code de l'urbanisme et les éventuelles autorisations d'urbanisme délivrées par la commune,

Vu la nécessité de procéder au renforcement du réseau d'électricité pour le poste « CLOS A BOEUF »,

Vu le coût total prévisionnel des travaux T.T.C. établi au 9 septembre 2010 s'élevant à la somme de **89 860,35** euros,

Vu le montant prévisionnel de la participation de la commune de **75 837,56** euros (sans subvention) ou **45 502,54** euros (avec subvention),

Vu les statuts du SE 60 en date du 30 avril 2009.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Accepte** la proposition du syndicat d'Electricité de l'Oise de renforcement du réseau électrique **au poste « CLOS A BOEUF »** en technique **Aérienne**

- **Prend Acte** que le Syndicat d'Electricité de l'Oise demandera les subventions pour son compte et réalisera les travaux

- **Acte** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux

- **Inscrit** au Budget communal les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint (sous réserve des orientations financières du CG 60 adoptés fin mars 2010)

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Renforcement BT aérien au poste « BARITHEZ » RD 931 Rue de la Fontaine – Chemin des Essarts – Rue des Plois.

Vu le Code de l'urbanisme et les éventuelles autorisations d'urbanisme délivrées par la commune,

Vu la nécessité de procéder au renforcement du réseau d'électricité pour le poste « BAROTHEZ » RD 931 – Rue de la Fontaine – Chemin des Essarts – Rue des Plois,

Vu le coût total prévisionnel des travaux T.T.C. établi au 9 septembre 2010 s'élevant à la somme de **274 200,43** euros (valable 3 mois),

Vu le montant prévisionnel de la participation de la commune de **231 411,19** euros (sans subvention) ou **53 180,91** euros (avec subvention),

Vu les statuts du SE 60 en date du 30 avril 2009.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Accepte** la proposition du syndicat d'Electricité de l'Oise de Renforcement du réseau électrique **au poste « BAROTHEZ » RD 931 – Rue de la Fontaine – Chemin des Essarts – Rue des Plois** en technique **Aériens**,

- **Prend Acte** que le Syndicat d'Electricité de l'Oise demandera les subventions pour son compte et réalisera les travaux,

- **Acte** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux,

- **Inscrit** au Budget communal les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint (sous réserve des orientations financières du CG 60 adoptés fin mars 2010)

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

**Renouvellement des fils nus BT aérien
au poste « NEUVHEZ » RD 931**

Vu le Code de l'urbanisme et les éventuelles autorisations d'urbanisme délivrées par la commune,

Vu la nécessité de procéder au renforcement du réseau d'électricité pour le poste « NEUVHEZ »,

Vu le coût total prévisionnel des travaux T.T.C. établi au 9 septembre 2010 s'élevant à la somme de **83 606,54** euros (valable 3 mois)

Vu le montant prévisionnel de la participation de la commune de **70 559,66** euros (sans subvention) ou **16 215,41** euros (avec subvention)

Vu les statuts du SE 60 en date du 30 avril 2009

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Accepte** la proposition du syndicat d'Electricité de l'Oise de renouvellement des fils nus du réseau électrique **au poste « NEUVHEZ »** en technique **Aérienne**,

- **Prend Acte** que le Syndicat d'Électricité de l'Oise demandera les subventions pour son compte et réalisera les travaux,

- **Acte** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux,

- **Inscrit** au Budget communal les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint (sous réserve des orientations financières du CG 60 adoptés fin mars 2010).

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

**Extension du droit de
préemption urbain**

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L-211.1 et suivants et R-211.1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 25 Mars 1994 et révisé le 4 décembre 1998 ;

Considérant qu'il est important que la commune puisse maîtriser dans les meilleures conditions l'urbanisation de son territoire ;

DÉCIDE à l'unanimité :

- 1) D'instituer un droit de préemption urbain sur les zones UA, UB, UE, ND et NB sur le bâti et le non-bâti du plan d'occupation des sols.
- 2) De donner tout pouvoir et délégation au Maire pour exercer, en tant que de besoin, le droit de préemption urbain conformément aux dispositions de l'article L 2122-22-15° du Code Général des Collectivités Territoriales et précise que les articles L 2122-17 et L 2122-19 sont applicables en la matière.
- 3) Une copie de la présente délibération sera adressée :
 - Au Préfet,
 - Au Directeur Départemental des Services Fiscaux,
 - Au Conseil Supérieur du Notariat,
 - A la Chambre Départementale des Notaires,
 - Au barreau et greffe constitués près le Tribunal de Grande Instance de Beauvais.
- 4) Cette délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois, et d'une insertion dans deux journaux du département (**Courrier Picard et Parisien**).
- 5) Le périmètre d'application du DPU sera annexé au dossier du POS conformément à l'article R123-13-4° du Code de l'Urbanisme.
- 6) Un registre sur lequel seront transcrites toutes les acquisitions réalisées par voie de préemption ainsi que l'affectation définitive de ces biens sera ouvert en mairie et mis à la disposition du public conformément à l'article L213-13 du Code de l'Urbanisme.

CETTE DÉLIBÉRATION ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 19 OCTOBRE 2001.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

**Autorisation pour le recrutement
d'agents non titulaires de
remplacement occasionnel
ou saisonnier**

L'assemblée,
Vu la loi n° 84-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 3, **alinéa 1** (*agents de remplacement*) ou l'article 3, **alinéa 2** (*occasionnels ou saisonniers*),

Considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence du remplacement de fonctionnaires territoriaux indisponibles ou du recrutement de personnel à titre occasionnel ou saisonnier,

Sur le rapport de Monsieur le Maire (*le Président*) et après en avoir délibéré,

Vu l'avis du CTP,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat à recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour remplacer des agents momentanément indisponibles.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade concerné par (*par exemple*) le remplacement.

- d'autoriser Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter en tant que de besoin, des agents non titulaires à titre occasionnel ou saisonnier, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée.

Il sera chargé de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions exercées et de leur profil.

La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence (*par exemple*).

- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

**Synthèse de rapport annuel 2009
de Véolia**

Monsieur le Maire présente le rapport annuel du Syndicat des Eaux de Litz en 2009 délégué à VEOLIA. Aucun commentaire particulier n'est à signaler.

Néanmoins, Monsieur le Maire informe que 80 compteurs plomb seront changés dans notre commune, les travaux restants seront à effectuer avant la fin 2013.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Autorisations ONF

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser l'ONF à procéder :

1. Au martelage :

Des parcelles n° 23a, 27 et 30 b pour l'exercice 2011. Forêt de LA NEUVILLE EN HEZ.

Pour ces coupes qui sont prévues à l'aménagement forestier.

2) Ainsi qu'à la mise en : Vente publique des mêmes parcelles forêt de La Neuville En Hez.

Selon le mode suivant : Vente sur pied.

Les houppiers sont réservés aux gens de la commune. (les houppiers ne font pas partis de la vente)

Cette délivrance se fera sous la responsabilité de 3 garants, désignés ci-dessous :

* Monsieur BAUSSART Patrick,

* Monsieur DUCOLLET Gérard,

* Monsieur LEFORT Jacques.

3) Le conseil municipal décide de désigner Monsieur le Maire afin de fixer en concertation avec l'ONF les prix de retrait ou laisser le soin à l'ONF de fixer ces prix.

4) Le conseil désigne, en cas d'inventus, Monsieur le Maire afin de décider en concertation avec l'ONF de la remise en vente à l'amiable.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Augmentation sur l'eau

Le coût :

- du maintien et de l'entretien de notre station actuelle en augmentation au vu de sa vétusté,
- des études préalables et obligatoires (en cours ou à venir) à la reconstruction de notre station,
- du traitement des boues.

Amène le Conseil Municipal à augmenter et à fixer le montant de la redevance assainissement sur le M3 d'eau consommée dans les conditions suivantes :

- 0,86 à compter du 1^{er} janvier 2011,
- 1,10 à compter du 1^{er} janvier 2012.

Monsieur le Maire insiste sur l'augmentation inévitable du prix du M3 d'eau consommée lorsque la nouvelle station d'épuration sera reconstruite.

La commune au travers des moyens de communication habituels (bulletin municipal, gazette, site internet) ne manquera pas de rappeler aux habitants, la nécessité dès à présent de réfléchir en permanence à toutes les solutions permettant de diminuer la consommation et par voie de conséquence de limiter l'impact de la hausse du prix de l'eau.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

**Délibération du Conseil Municipal
du 7 décembre 2010**

Le 7 décembre 2010 le Conseil Municipal dûment convoqué le 30 novembre 2010, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo, BAUSSART Patrick, MERMA Colette, LARDY Gérard, VASSEUR Frédéric, LEMOINE Jean-Luc, VANDERSTICHELE Karine, LEBRUN Francis, HELIE Nadine et DEVISSCHER Arnaud.

Etaient absents excusés :

Monsieur DARBAS Fabien était représenté par Monsieur Frédéric VASSEUR,
Madame DUBOURG-MATHIEU Catherine était représentée par DUFOUR Jean-François.

Monsieur Patrick BAUSSART a été élu Secrétaire.

Nouveau bail Destrée

La commune décide à l'unanimité de louer à Monsieur DESTREE Laurent à compter du 12 Novembre 2010 pour 9 ans les terres ci-dessous désignées :

TERROIR	SECTION	NUMERO	SUPERFICIE
LA NEUVILLE EN HEZ	B	198	2ha19a55ca
LA NEUVILLE EN HEZ	B	235	1ha03a
LA NEUVILLE EN HEZ	B	327	2ha04a75ca
TOTAL			5ha27a30ca

Pour un fermage annuel de 330.95 € (pour 2010) auquel s'ajouteront les impôts fonciers avec une révision annuelle selon l'indice de référence en vigueur, le 11 Novembre de chaque année.

- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit bail qui sera rédigé par Maître GUIRAUD Patrick-Jacques, 19 rue de Paris, Notaire à CLERMONT.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Nouveau bail pour le logement de la villa des tilleuls

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer l'appartement communal situé au 60 rue du Général De Gaulle à Monsieur Alain GOUBY à compter du 1^{er} Novembre 2010 pour un loyer mensuel de 969,91 euros, charges non comprises.

Il s'agit d'un bail à titre privé d'une durée de 6 ans, à usage exclusif d'habitation.

La réalisation du bail sera confiée à Maître GUIRAUD Notaire à Clermont.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour la signature dudit bail.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Etudes préalables à l'assainissement

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du résultat des appels d'offres liés aux études préalables à la reconstruction de la station d'épuration.

Pour mémoire, le suivi administratif est confié à l'ADTO.

Concernant les études géotechniques, deux offres ont été reçues :

- FONDASOL pour un montant HT de 7 516,00 €
- ICSEO pour un montant HT de 5 641,00 €

Concernant l'étude « DIAGNOSTIQUE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT », une seule offre reçue :

- B et R Ingénierie pour un montant HT de 89 820.

Suite au rapport établi par l'ATDO, le Conseil Municipal à l'unanimité confie les études :

- à ICSEO pour l'étude géotechnique,
- à B et R ingénierie pour l'étude Diagnostic du système d'assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la contexture du projet des études présentées telle que définie ci-dessus,

- Sollicite à cet effet une subvention au taux maximum auprès du Conseil Général de l'Oise et l'Agence de l'Eau Seine Normandie,

- Prend l'engagement de réaliser ces études si la subvention sollicitée est accordée.

Autorise Monsieur le Maire à réaliser un emprunt de 45 000 € sur 15 ans destiné au financement de ces études.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Renforcement BT aérien au poste « CLOS A BOEUF » point du dossier et financement de l'opération

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la poursuite des difficultés en approvisionnement électrique pour les foyers Neuvilleois dépendant du poste « Clos à Bœuf ». SE 60, en charge du suivi de ce dossier, a reçu l'aval du Conseil Général de l'Oise pour l'obtention de la subvention. Les travaux sont prévus pour janvier 2011. Notre part de financement communal ressort grâce à l'aide du Conseil Général de l'Oise à 45 502.54 €, pour un coût global de 89 860.35 €.

Monsieur le Maire propose de financer cette opération par un emprunt de 40 000 euros sur 15 ans.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à réaliser cet emprunt.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

**Présentation du projet d'itinéraire
de la Trans'Oise dans la commune
de La Neuville en Hez**

Le Maire soumet au Conseil Municipal le projet d'itinéraire de la Trans'Oise pour le tronçon intéressant notre village, itinéraire qui semble le plus approprié à ce type de voies douces.

Sont concernés :

- le Chemin des Plois,
- la Rue du Clos à Bœuf,
- le Chemin du Stade.

Le Conseil Municipal adopte cet itinéraire par 13 voix pour, 1 voix contre et une abstention.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal à l'unanimité accorde une subvention exceptionnelle de 88 € au Comité des fêtes de La Neuville en Hez, somme destinée au règlement des repas offerts lors de la fête communale à notre miss muguet 2010 et à ses dauphines.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

**Factures d'investissement 2011 non
prévues au budget 2010**

Jusqu'à l'adoption du budget communal et d'assainissement 2011, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart (25%) des crédits ouverts au budget de l'exercice 2010.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés

Demande d'autorisation par l'ONF

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser l'ONF à procéder :

1. Au martelage :

Des parcelles n° 23a, 27, 30a et 30 b pour l'exercice 2011.

Forêt de LA NEUVILLE EN HEZ.

Pour ces coupes qui sont prévues à l'aménagement forestier.

2) Ainsi qu'à la mise en : Vente publique des mêmes parcelles forêt de La Neuville En Hez.

Selon le mode suivant : Vente sur pied.

Les houpriers sont réservés aux gens de la commune. (les houpriers ne font pas partis de la vente)

Cette délivrance se fera sous la responsabilité de 3 garants, désignés ci-dessous :

- * Monsieur BAUSSART Patrick,
- * Monsieur DUCOLLET Gérard,
- * Monsieur LEFORT Jacques.

3) Le conseil municipal décide de désigner Monsieur le Maire afin de fixer en concertation avec l'ONF les prix de retrait ou laisser le soin à l'ONF de fixer ces prix.

4) Le conseil désigne, en cas d'invendus, Monsieur le Maire afin de décider en concertation avec l'ONF de la remise en vente à l'amiable.

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION
DU 14 SEPTEMBRE 2010.**

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Prévisions 2011....



FEVRIER

- 5 *Le Comité des Fêtes* : soirée cabaret
20 *Afodhez* : la journée au chaud
28 *Le Club Saint Louis* : loto

MARS

- 6 *La Fourmilière* : Salon informatique
9 *Municipalité* : Soirée Neuvilleoise
13 30ème Balade en forêt de Hez-Froidmont
19 *ASNH Foot* : soirée
27 *Le Comité des Fêtes* : loto

AVRIL

- 10 *le Club Saint Louis* : foire aux livres, BD, CD
24 *Le Comité des Fêtes* : brocante

MAI

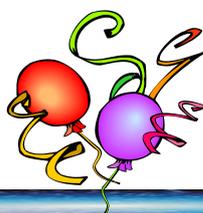
- 1 *Municipalité et ASNH Foot* : fête du Muguet
7/8 *Colori'hez* : exposition de peintures
8 Commémoration
8 *La Fourmilière* : Marché d'échange de plantes-concours d'épouvantails

JUIN

- 5/6 *Oise Verte et Bleue*
5 2ème trans'Oise VTT
19 fête de la moto
21 *Le Comité des Fêtes* : Fête de la musique danse Country

JUILLET

- 13/14 Fête nationale



AOÛT

- 20, 21 et 22 Fête communale

SEPTEMBRE

- 4 *Le Comité des Fêtes* : loto
11 *La Neuville en Famille* : concours de pétanque

OCTOBRE

- 2 *le Club Saint Louis* : brocante
16 *Afodhez* exposition sur les champignons
22 *Le Team Oise Organisation* : journée Fan Club
 Guillaume LEVARLET - course Gentlemen VTT et VTT jeunes

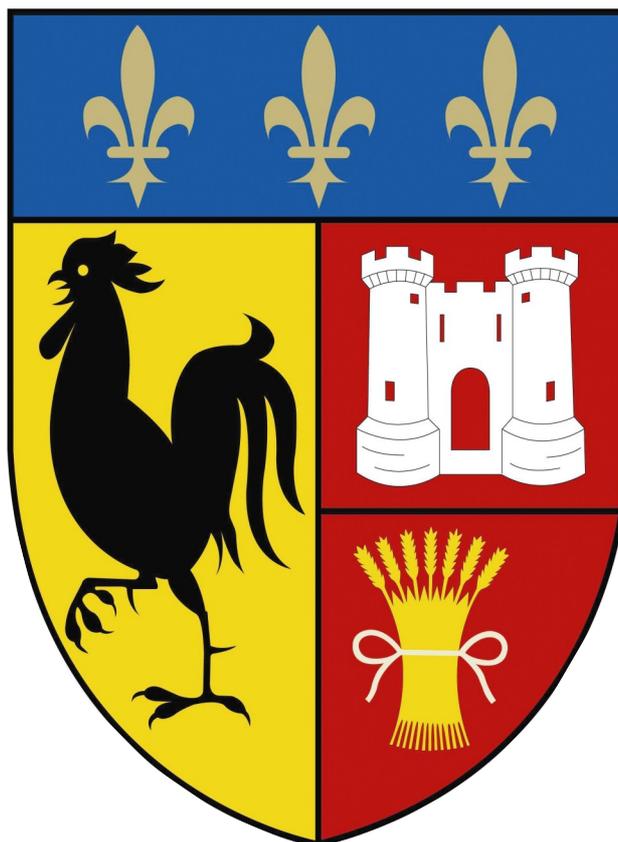
NOVEMBRE

- 11 Commémoration
17 *Le Comité des Fêtes* : Soirée Beaujolais
20 *La Neuville en Famille* : marché artisanal
27 *Le Comité des Fêtes* : marché de Noël

DECEMBRE

- 3/4 Téléthon Neuvilleois
4 *Le Club Saint Louis* : Loto Jouets pour le Téléthon
14 distribution des colis de Noël aux Anciens par le C.C.A.S
17 Spectacle de Noël pour les enfants offert par la Municipalité
18 *Le Comité des Fêtes* : loto
31 *Le Comité des Fêtes* : réveillon

LA NEUVILLE EN HEZ



MAIRIE

1 rue du 8 mai 1945
60510 LA NEUVILLE EN HEZ

Téléphone : 03.44.78.95.43

Télécopie : 03.44.78.01.20

E-mail : mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr

Site Internet : www.la-neuville-en-hez.fr

Bulletin réalisé par : Anne TAMPERE, Adjoint Administratif.

Rédacteurs : Jean-François DUFOUR, Angélo VENTURINI, Anne TAMPERE, les Présidents et les membres d'associations.

Responsable de la publication : Jean-François DUFOUR, Maire.